



Fachverband Elektroapparate für Haushalt und Gewerbe Schweiz  
Association Suisse des Fabricants et Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques

## Légionelles dans l'eau chaude

Les membres FEA du groupe «Chauffage électrique/chauffe-eau» ont constaté que l'attention accordée aux recommandations et directives relatives aux légionelles est insuffisante. Les aspects pertinents pour la santé ainsi que la prévention de maladies potentielles sont en effet délaissés au profit des économies d'énergie et d'autres priorités.

*Les légionelles sont des bactéries de la microflore communément répandues dans la nature – aussi dans l'eau potable, les climatisations, humidificateurs d'air, bassins à remous, jacuzzis, etc.*

*Elles se sentent particulièrement à l'aise dans des eaux stagnantes comprises entre 25 et 50°C, où elles prolifèrent.*

*Les chauffe-eau, réservoirs d'eau et réseaux de distribution rarement utilisés et insuffisamment chauffés sont donc des lieux de développement particulièrement appréciés des légionelles. Le mode de contamination se fait par inhalation de fines gouttelettes d'eau (appelées aérosols) qui contiennent des légionelles. C'est ainsi que ces bactéries atteignent les voies respiratoires et peuvent entraîner une pneumonie. En revanche, boire de l'eau contaminée par des légionelles ne présente aucun risque. Les personnes dont le système immunitaire est affaibli, tombent plus souvent malades et avec une évolution grave.*

## Recommandations pour les ménages et les installations

Les mesures suivantes contribuent à réduire le risque de légionellose:

- La température dans le chauffe-eau/système à accumulation doit être réglée sur 60°C minimum.
- La température de l'eau chaude au point d'usage ne doit pas être inférieure à 55°C.
- Un dimensionnement correct et une isolation du réseau de distribution permettent de garantir que la température de l'eau froide ne dépasse pas 20°C.
- Pour les maisons désaffectées, les appartements avec chauffage de l'eau décentralisé ainsi que les maisons de vacances et les appartements indépendants inhabités pendant plus d'un mois, il s'agit de vider les réseaux d'eau chaude et de distribution, de les rincer périodiquement et de les nettoyer dans les règles de l'art, conformément aux indications du fabricant.

## Mesures possibles en cas de contamination

En cas de soupçon de contamination, une analyse de l'eau permet de clarifier la situation.

Il existe plusieurs méthodes de désinfection qui ne doivent être exécutées que par des spécialistes reconnus:

- Désinfection thermique à des températures d'eau >75°C
- Désinfection électronique par irradiation
- Désinfection liquide par javellisation
- Désinfection liquide par ionisation

Les entreprises membres ont décidé, d'un commun accord et à des fins de prévention, d'équiper les chauffe-eau d'un système de réglage correspondant permettant d'atteindre la température de consigne de 60°C. Les éventuelles indications relatives à un «désinfection anti-légionelles» doivent être interprétées avec prudence et devraient dès lors faire l'objet de clarifications.

## Vous trouverez des informations complémentaires sur:

(OFSP) Office fédéral de la santé publique

Site Internet sur la légionellose:

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/themen/mensch-gesundheit/uebertragbare-krankheiten/infektionskrankheiten-a-z/legionellose.html>

SSIG Société Suisse de l'industrie de Gaz et des Eaux

[http://www.svgw.ch/index.php?id=137&no\\_cache=1&id=137&tx\\_commerce\\_pi1=&L=1-SIA 385/1](http://www.svgw.ch/index.php?id=137&no_cache=1&id=137&tx_commerce_pi1=&L=1-SIA 385/1)

Alimentations en eau chaude pour l'eau potable dans les bâtiments – principes et modalités

<http://www.sia.ch/fr/la-sia/la-sia/>